Le fil de terre

Numéro 22—décembre 2011

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

EDITO

Les élus de la liste « Projet Citoyen et Solidaire », ainsi que toute l'équipe du GRIM vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

Que ce petit répit de Noël, s'il ne nous fait pas oublier complètement la rigueur des temps (crise, dette, AAA, Sark….) nous permette de respirer quelque peu et de reconstituer nos forces pour bâtir ensemble un monde meilleur !

Rassurez-vous : nous nous retrouvons très vite en janvier pour votre prochain numéro du fil de terre, notre réunion plénière du 11 janvier à laquelle vous êtes cordialement invités, et deux réunions publiques dans le courant du premier trimestre …

Cette année 2012 sera aussi marquée par des échéances électorales décisives.

Nous ferons tout pour ne pas rater ces rendez-vous

L'équipe de rédaction

PAROLES D'ELUS

Norbert Verrier,
Marie-José Faure
Conseillers Municipaux

DEXIA et nous

Le conseil avait accepté en 2010 une proposition gratuite de conseil et de suivi de la banque DEXIA. Le 1er décembre 2011, deux représentants de cette banque ont présenté le résultat de leur travail à une partie des conseillers municipaux dont nous étions .
Dans un premier temps, les deux conseillers de la banque nous ont dressé un bilan des « grands équilibres financiers 2006-2010 », assez similaire à ceux qui sont présentés chaque année lors du vote des comptes de la commune. Rien de bien nouveau, d'autant moins que ce bilan avait été préparé en collaboration avec les services comptables et l'adjoint aux finances.
Ensuite furent abordées les relations entre la commune et la banque. Partie plus intéressante, car la situation de DEXIA et de certaines collectivités victimes d'emprunts dits « toxiques » pouvait susciter certaines inquiétudes. Il semblerait que St-Just-St-Rambert soit moins exposée que d'autres communes avec un encours raisonnable (environ 2.000.000 d'euros) et des taux variables encore intéressants.
Restait posé le problème plus général de ces emprunts : les banques (et DEXIA n'a pas été la seule !) ont proposé à des collectivités, gestionnaires d'argent public, des produits financiers spéculatifs, donc potentiellement dangereux pour les finances publiques !!
Quels intérêts ont motivé ces démarches ? A qui fera-t-on croire que des organismes financiers agissent dans le seul sens du bien commun ? A qui profitent les crises des dettes souveraines et des emprunts « toxiques » des collectivités ? Qui doit payer l'addition ?!

BREVES LOCALES

VIVEMENT L'ANNEE PROCHAINE!

Oui, vivement l'année prochaine pour que notre pays retrouve son vrai visage, celui que nous aimons, celui d'une République qui met **l'égalité au cœur de ses valeurs**.

RENCONTRE AVEC C. FAVERJON

Le 14 décembre à Bonson, C. FAVERJON, maire d'Unieux, candidat du Front de Gauche aux législatives de 2012, tenait sa première réunion publique. Cette réunion a été annoncée par le Fil de Terre, comme le seront celles des autres candidats de gauche qui nous le demanderont. Etaient présents une vingtaine d'électeurs du canton, dont 3 élus de St-Just-St-Rambert : Nicole TOUBIN, Philippe BOYER, Norbert VERRIER

DES NOUVELLES DE M. CINIERI !

De nombreux Pontrambertois ont reçu dans leurs boîtes à lettres une carte de voeux conjoints de D. CINIERI, député de la 4ème circonscription de la Loire, et de J.F. CHOSSY, ancien député de notre septième circonscription. Ce dernier craint-il que son « Dauphin » ne soit pas élu triomphalement, pour se mouiller ainsi à ses côtés ? Gageons que D. CINIERI sera, comme l'année dernière, invité lors de la cérémonie des voeux du maire. A quel titre ? candidat ? Par ailleurs, aucune nouvelle de notre actuel député, M. Paul SALEN. Se désintéresserait-il des électeurs pontrambertois, qui l'ont pourtant élu comme suppléant de CHOSSY ?

Nous vous souhaitons à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2012 !

Pollution lumineuse !

Pourquoi s'intéresser à l'éclairage public et particulièrement à celui du pont qui relie Saint-Just et Saint-Rambert ? Ce site a en effet la particularité d'être à cheval sur l'environnement urbain et sur une zone naturelle (elle même aux portes du site Natura 2000 des Gorges de la Loire).
Même si on est peu sensible à l'argument environnemental, chacun est sollicité à travers la facture d'électricité de la collectivité.

L 'éclairage , pris en charge par l'intercommunalité, est financé par les contribuables à travers les taxes locales.
Impact environnemental : A l'heure où se dégage un consensus sur la nécessité d'économiser l'énergie, sous toutes ses formes, une telle utilisation de cet éclairage est-il justifié ?

En matière de pollution lumineuse deux problèmes se posent : la lumière est dirigée vers le haut et sa couleur est très vive . De nombreuses études montrent l'impact négatif de la lumière artificielle tant sur l'environnement et la faune que sur l'être humain .
Qu'il soit nécessaire d'éclairer le pont par-dessus, oui, mais pourquoi ne pas arrêter ou atténuer l'éclairage dessus, mais surtout en dessous quand la circulation se fait rare (par exemple après 23 h comme le préconise le label « villes et villages étoilés »).
Le vingtième siècle a vu l'Homme prendre conscience de nombreuses pollutions : on ne voit plus personne jeter ses eaux usées au milieu de la rue Colombet-Solle, faire sa vidange automobile en bord de Loire , déposer ses 370 kilos de déchets annuels ailleurs que dans sa poubelle…

Le XXIème siècle sera –t-il celui de la prise de conscience de la pollution lumineuse ? Sans penser à postuler à court terme au label des villages étoilés comme Saint-Julien-Chapteuil (43) , notre commune peut faire des progrès.

Philippe Fontvieille

Une fois n'est pas coutume !!

Dans le dernier numéro du « Fil de l' Eau » , la majorité municipale, par la voix de J.L. Giraud, C. Barthelémy, J.P. Guyony, reconnait l'attitude très constructive, au sujet du P.L.U., des élus de la liste "un Projet Citoyen et Solidaire" .

Il faut le souligner !!

Concernant les transports et déplacements, le questionnaire élaboré par notre groupe de travail est paru sans modification dans le bulletin municipal précédent, sous l'égide de l'Observatoire de l'Environnement.
Rappelons également la mise en place du quotient familial pour les repas dans les restaurants scolaires, à l'initiative de notre liste, après un travail approfondi d'étude et de sensibilisation.
Toutes ces avancées sont le signe que nos propositions sont prises au sérieux et que le travail de nos six élus porte ses fruits. Il faut, bien sûr, rester vigilant sur les dossiers à venir mais aussi féliciter de tout cœur nos conseillers de gauche.

Antoine Béal

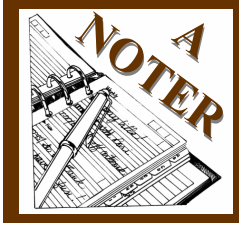

Mercredi 11 janvier 2012 à 18h30 : Réunion plénière du Grim, Salle Passé-Présent
Jeudi 26 janvier 2012 à 19h15 : Conseil Municipal Salle du Prieuré Bas
Pour nous contacter, s'abonner ou se désabonner : fildeterre@lesbarques.fr
Retrouvez nos parutions sur : http://www.projetcitoyen.fr/